

EAU ET AGRICULTURE

La construction des SDAGE est faite contre les agriculteurs

Dans le cadre des travaux d'élaboration des prochains SDAGE (Schémas directeurs d'Aménagement et des Gestion des Eaux) 2028-2033 dans lesquels les Chambres d'agriculture participent activement, Chambres d'agriculture France a tenu une conférence de presse ce 22 avril matin pour dénoncer un renforcement des contraintes pesant sur l'activité agricole et a appelé à une meilleure prise en compte des enjeux de souveraineté et de résilience économique.

Un déséquilibre majeur entre protection et développement

Les versions actuelles des projets de SDAGE traduisent un déséquilibre global. Elles ne garantissent pas l'équilibre entre la protection de la ressource, le développement économique et l'adaptation des territoires au changement climatique.

L'agriculture y est trop souvent stigmatisée et perçue comme un problème, alors qu'elle occupe la moitié des surfaces de la France hexagonale et fait partie des solutions (entretien des haies, infiltration des eaux pluviales, maintien des zones humides par l'élevage...).

Les freins constatés :

Une méthode et un calendrier inadaptés : les documents sont longs, complexes et difficilement appropriables par les acteurs de terrain. Le SDAGE doit fixer des orientations et non imposer des obligations directes aux acteurs à travers des rédactions prescriptives. Par ailleurs, le calendrier d'élaboration est particulièrement contraint et ne permet pas une concertation constructive.

Des enjeux économiques non pris en compte : les projets de SDAGE entraînent un renforcement des contraintes pesant sur les activités agricoles, sans prise en compte des enjeux de résilience économique. Tout cela traduit un déséquilibre global des SDAGE qui ne garantissent pas un équilibre entre la protection de la ressource mais aussi développement économique et adaptation des territoires au changement climatique.

La souveraineté alimentaire oubliée : les zones agricoles doivent pouvoir rester des zones de production qui contribuent à la souveraineté alimentaire. Sans eau, il n'y a pas d'arboriculture, de maraîchage, de cultures de semences... Les volontés affichées de réduction d'eau vont à l'encontre du maintien de la souveraineté alimentaire.

Contact Presse

Chambres d'agriculture France
Myriam Decoeur – 01 53 57 00 00 / 06 87 03 23 28
Laetitia Matkowska – 06 09 86 02 26

Myriam.decoeur@france.chambres-agriculture.fr
laetitia.matkowska@france.chambres-agriculture.fr
chambres-agriculture.fr



Des réalités techniques ignorées : les SDAGE ont vocation à définir une stratégie de gestion de l'eau à l'échelle de bassin, sans intervenir dans la définition de politiques sectorielles et en particulier sans imposer de modèle agricole. Ce qu'ils essayent de faire dans chaque disposition mentionnant l'agriculture, mais cela va parfois jusqu'à vouloir supprimer tout recours aux intrants sur les surfaces agricoles des bassins.

Une vision restrictive de la gestion de l'eau : avec les impacts du changement climatique, les besoins en eau sont amenés à être de plus en plus importants et répartis sur le territoire. De nouveaux usages de l'eau apparaissent : irrigation d'appoint sur les céréales de printemps, les fourrages... Les chambres d'agriculture alertent face au mot « sobriété » qui semble être entendu uniquement comme économie d'eau et qui revient dans tous les projets de SDAGE, à de multiples reprises, alors que l'objectif qui est inscrit dans le code de l'environnement est bien « une utilisation efficace, économe et durable de la ressource ».

« À force d'injonctions déconnectées de la réalité économique, on est en train de perdre les agriculteurs, qui ne sont plus reconnus comme des moteurs du progrès. Cette situation conduit à une faible application des mesures et à une démobilisation générale, ce qui est contre-productif. Il est indispensable de renouer le dialogue, de travailler avec le monde agricole et de réaffirmer notre volonté d'agir ensemble, notamment sur la question de l'eau. C'est pourquoi nous demandons notamment à changer la gouvernance afin de permettre aux acteurs agricoles de représenter 30% des voix. Il faut construire les SDAGE avec les agriculteurs et non pas contre les agriculteurs. Les chambres d'agriculture continueront à se mobiliser et à échanger avec toutes les parties prenantes pour nous l'espérons disposer d'une V2 des SDAGE à la hauteur des enjeux actuels »

Sébastien Windsor, Président de Chambres d'agriculture France

Contact Presse

Chambres d'agriculture France
Myriam Decoeur – 01 53 57 00 00 / 06 87 03 23 28
Laetitia Matkowska – 06 09 86 02 26

Myriam.decoeur@france.chambres-agriculture.fr
laetitia.matkowska@france.chambres-agriculture.fr
chambres-agriculture.fr

